

## Phénoménologie de l'esprit pétrifié : Marx, critique de l'organisation capitaliste

François L'Italien

Numéro 2, décembre 2020

Marx, critique du capital et de la société

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Société

ISSN

2562-5373 (imprimé)

2562-5381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

L'Italien, F. (2020). Phénoménologie de l'esprit pétrifié : Marx, critique de l'organisation capitaliste. *Cahiers Société*, (2), 131–149.  
<https://doi.org/10.7202/1075556ar>

Résumé de l'article

La théorie critique du capital proposée par Marx dans son ouvrage éponyme contient des matériaux conceptuels susceptibles de rendre compte de la formation et des caractéristiques d'un nouveau mode de régulation de la pratique succédant à celui qui a animé les institutions politiques dans le monde moderne. Partant des analyses avancées dans la section IV du *Capital*, qui portent sur les formes typiques de l'organisation capitaliste, le présent article soutient qu'elles peuvent être lues comme une contribution sociologique à la théorisation critique du système de domination contemporain, caractérisé par le déploiement de dispositifs de contrôle tendanciellement dépourvus de toute réflexivité et de toute finalité substantielle. C'est cependant dans le miroir de la relecture critique de la philosophie hégélienne de l'État qu'une telle contribution peut être pleinement appréciée, puisqu'elle y trouve le motif philosophique et sociologique fondamental par lequel est saisie la logique de l'organisation comme autodéveloppement d'un principe rationnel objectif subordonnant les pratiques particulières à une totalité à portée universelle.



# Phénoménologie de l'esprit pétrifié : Marx, critique de l'organisation capitaliste

François L'ITALIEN  
Institut de recherche en économie contemporaine

En procédant à la critique du capital, il est à n'en point douter que Marx pense la société de son temps. Les analyses contenues dans ses œuvres dites « économiques », loin d'être celles d'un économiste, ont pour visée essentielle de ressaisir le sens de la pratique sociale et de la société à laquelle il appartenait. C'est à partir d'un questionnement de fond portant sur la nature et les transformations de cette dernière que Marx aboutit aux dispositifs et catégories spécifiques du capital, non l'inverse. Intéressé aussi bien par le rôle des systèmes hydrauliques dans le développement de l'Empire chinois, à l'histoire politique de l'Irlande, aux arts et aux sciences modernes ou à la philosophie antique, il lui apparaît rapidement qu'il ne peut penser son époque sans chercher à comprendre la nature de la « révolution industrielle » ainsi que sa signification sociohistorique fondamentale. Le capital s'est en quelque sorte imposé à Marx, qui engage toute la richesse culturelle héritée des humanités dans l'examen critique de cette dynamique, lui permettant d'être à la hauteur du phénomène et de prendre la mesure de sa radicalité sociologique. Il contribue surtout à approfondir, à travers la réinterprétation de la philosophie hégélienne qu'il propose, une manière de penser la société comme une réalité d'essence subjective, c'est-à-dire comme une médiation impliquée dans la constitution et l'expression de l'identité de chacun. Les analyses et les synthèses développées dans ses ouvrages sont autant de façons de problématiser les modes par lesquels la logique structurant le capital, à travers des mécanismes spécifiques, s'attaque à cette médiation pour en modifier les ressorts les plus intimes. C'est la raison pour laquelle l'œuvre marxienne est encore revendiquée comme une inspiration fondatrice de la sociologie et de la philosophie sociale, du moins pour ce qu'il en reste aujourd'hui.

C'est précisément à titre de critique de la société que l'œuvre de Marx est convoquée ici afin de porter un éclairage sur la société contemporaine et, plus particulièrement, sur la structure interne d'un mode de régulation de la pratique<sup>1</sup> aujourd'hui

---

<sup>1</sup> Par mode de régulation de la pratique nous entendons l'ensemble cohérent et stabilisé des médiations sociales objectives qui interviennent dans l'orientation significative et l'intégration fonctionnelle des pratiques particulières. Il s'agit d'une catégorie permettant de rendre compte de l'unité dynamique et

dominant, mais qui s'est formé au temps de Marx. Venant après Hegel, qui récapitule philosophiquement le principe idéologique justifiant le développement du monde moderne, Marx est le témoin d'une transformation des mécanismes les plus fondamentaux de reproduction de ce monde, qui est impulsée par la formation et l'essor fulgurant du capitalisme. Cherchant à comprendre de l'intérieur cette transformation, Marx propose une lecture sociologique et philosophique des caractéristiques typiques de la logique sous-jacente au capital, lecture largement inspirée de la dialectique hégélienne dont il a auparavant critiqué les présupposés. Cela dit, contrairement aux approches d'inspiration marxienne ou marxisante qui visent à penser la société contemporaine à travers les principales catégories développées dans *Le Capital*<sup>2</sup>, il s'agira ici de prendre un pas de recul vis-à-vis de ces dernières et ressaisir la pensée qui s'y déploie en l'inscrivant dans une théorie générale de la société. En fait, nous souhaitons plus particulièrement mettre en lumière les apports de l'œuvre marxienne à une théorisation dialectique de la domination actuelle, comprise comme instance supérieure de régulation de la pratique et de reproduction de la société, c'est-à-dire en l'envisageant dans ses rapports internes avec les formes rivales ou antérieures. Nous le ferons en nous référant plus particulièrement à des textes de Marx pertinents pour cette réflexion, à commencer par la quatrième section du *Capital*, intitulée « La production de survaleur relative », où Marx procède à une phénoménologie de l'organisation capitaliste. Cette phénoménologie retrace les caractéristiques propres, ainsi que les formes typiques de régulation *organisationnelle* de la pratique qui structure de l'intérieur la dynamique du capital. Mise en place pour une première fois de manière systématique dans le capitalisme industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, cette logique de régulation se caractérise essentiellement par la rationalisation fonctionnelle et la prise en charge directe des conditions objectives, c'est-à-dire matérielles et symboliques, de la pratique. Nous verrons que l'apport de cette phénoménologie à une compréhension de la domination contemporaine ne peut être pleinement compris que sur le fond du dialogue critique qu'entretient Marx avec la philosophie de l'État de Hegel, qui lui donne les moyens de penser son effectivité.

C'est ainsi que nous parlerons davantage de théorisation critique de la logique de l'organisation que d'une théorie systématique de l'« organisationnalité » chez Marx,

---

dialectique des dimensions structurelle et subjective de l'activité, à travers lesquelles cette dernière consiste précisément en une « pratique sociale » et non en une « chose » ou un « comportement », par exemple. Cette unité a pris un nombre limité de formes dans l'histoire, et l'hypothèse sur laquelle repose la sociologie dialectique développée à partir des travaux de Michel Freitag est à l'effet que nous sommes contemporains de l'expansion systématique d'un mode de régulation d'un nouveau type. Pour une théorie sociologique des catégories de mode de régulation de la pratique et de reproduction de la société, nous renvoyons à Michel Freitag, *Dialectique et société*, vol. 3 : *Culture, pouvoir, contrôle. Les modes de reproduction formels de la société*, Montréal, Liber, 2013.

<sup>2</sup> Ainsi, bien que les travaux associés au courant de la « critique de la valeur » (R. Kurz, A. Jappe, notamment) se soient développés en opposition aux marxismes plus orthodoxes du XX<sup>e</sup> siècle, ils partagent cependant avec eux le présupposé selon lequel la connaissance de la structure sociale du capital est le prérequis nécessaire pour comprendre la pratique et la société. Nous partons ici du présupposé inverse.

dans laquelle, à un niveau plus général, cette logique de régulation serait pensée en soi, mais aussi dans ses rapports contradictoires avec celles qui l'ont précédée. Loin de voir dans l'œuvre marxienne la préfiguration, ou encore une contribution explicite à une théorie critique de la postmodernité, nous souhaitons plutôt y séjourner pour affiner notre compréhension du devenir des sociétés contemporaines. Ce sera aussi une occasion de thématiser sous un nouveau jour le rapport de Marx à Hegel, en situant dans ce rapport l'un des principaux lieux de formation d'une tradition de pensée dialectique de la pratique sociale et de la société.

## Une théorisation critique de la logique de l'organisation capitaliste

La quatrième section du *Capital* retrace les moments charnières du développement du mode de production capitaliste jusqu'à sa forme la plus cohérente et systématique au temps de Marx, soit celle du capitalisme industriel. Cette théorisation à caractère critique se présente en effet comme une recomposition de la formation et du développement de la logique de régulation spécifique de la pratique qui se déploie pleinement avec le système de la grande industrie. Rappelons d'abord que l'identité de cette logique est saisie par Marx à travers le concept de survaleur relative, dont les déterminations récapitulent à ses yeux la contrainte immanente au développement du capitalisme industriel. C'est pourquoi la quatrième section s'ouvre sur l'exposition de son concept, dont il faut dire ici deux mots.

Alors que la troisième section, intitulée « La production de survaleur absolue », met en évidence les limites de l'emprise du capital sur les salariés par des dispositifs de rationalisation du temps de travail, la quatrième propose d'élucider les modalités par lesquelles le capital surmonte ces limites en prenant directement en charge le procès de travail lui-même. Du point de vue du capital, dit Marx, ce contrôle s'est imposé, car il s'agit de la seule manière d'accroître la production de survaleur une fois la durée de la journée de travail limitée par la résistance ouvrière. En s'attaquant au procès de travail lui-même en le restructurant de façon directe et intensive, c'est-à-dire en « organisant » l'activité de production, le capital tend à faire diminuer la valeur des marchandises nécessaires à la reproduction de la force de travail, augmentant d'autant la survaleur dite « relative » extraite lors du procès de valorisation. Ce bouleversement systématique se traduit par la production et l'insertion de machines dans tous les segments de l'industrie afin de reproduire, à moindre coût, de la main-d'œuvre salariée : « La pulsion immanente au capital et sa tendance constante seront donc d'accroître la force productive du travail afin d'abaisser le prix de la marchandise et, ce faisant, d'abaisser le prix du travailleur lui-même<sup>3</sup> ». La quatrième section du *Capital* expose

---

<sup>3</sup> Karl Marx, *Le Capital*, livre 1 : *Le procès de production du capital*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 359.

en détail comment cette « pulsion » du capital mène, de proche en proche, à l'absorption et l'intégration complète du procès de travail par le système des machines, lequel consiste en un contrôle des conditions matérielles nécessaires à la reproduction du système capitaliste lui-même. Le concept de survaleur relative constitue donc le principe synthétisant la dynamique d'assujettissement de l'activité de production à la logique de l'organisation capitaliste, une dynamique qui a été qualifiée de « révolution industrielle » parce qu'elle implique des transformations sociologiques fondamentales dont Marx cherche à rendre compte dans la quatrième section.

### **Machinerie et organisation**

Marx y propose en effet une phénoménologie des déterminations de la logique de régulation de la pratique sous-jacente à cette « révolution », qui s'est pleinement déployée à ce moment. Ce sont plus précisément les propriétés générales et les modalités concrètes de mise en place de cette logique se trouvant au cœur des analyses proposées dans les chapitres XI à XIII du *Capital* qui sont pertinentes à ressaisir ici. Car ces analyses contribuent à mieux connaître la nature et la signification de la logique de l'organisation, comprise comme mode de régulation de la pratique. À ce sujet, une précision conceptuelle s'impose : bien que dans *Le Capital* Marx n'utilise pas de manière systématique la catégorie d'organisation, des termes apparentés sont sans cesse utilisés pour désigner la réalité qu'elle recouvre. Ainsi les termes « organisme de production objectif », « ossature objective indépendante », « grand automate », « machinerie » et « système de connexion » constituent autant de manières de désigner un type spécifique de régulation de l'agir, dont le dynamisme interne ne répond d'aucune fin substantielle et qui se manifeste concrètement comme une puissance sociale aliénée. Comme nous le verrons plus loin, cette logique de régulation se distingue formellement de la logique propre aux institutions politiques, constitutives du développement du monde moderne. Cette distinction se fonde notamment sur le fait que l'organisation, contrairement à l'institution, forme un système de domination dépourvu de capacité d'autolimitation et de réflexivité interne par la médiation desquelles pourraient s'exercer une orientation et une finalisation de son devenir.

Deux aspects complémentaires de l'organisation sont théorisés simultanément par Marx dans la quatrième section, aspects que nous résumerons brièvement ici : le premier est celui des propriétés générales de la contrainte sociale imposée par cette logique dans son déploiement concret, alors que le second est celui des formes typiques par lesquelles cette logique se matérialise effectivement. D'abord, sur le plan des propriétés générales, cette logique se caractérise essentiellement par un processus de dépossession progressive et cumulative de l'autonomie des producteurs particuliers qui entrent dans le rapport social du salariat. Ayant d'abord problématisé ce processus

dans les *Manuscripts de 1844* en parlant de « désobjectivation » des individus<sup>4</sup>, Marx va mettre en évidence le fait que c'est dans la rationalisation et la mise en mouvement continue du procès de travail par le capital que s'effectue cette dépossession. Plus particulièrement, Marx montre qu'en plus d'engendrer un dépouillement matériel des individus, ce contrôle vise d'abord et surtout le dépouillement de leur objectivité symbolique, en particulier celle qui est conférée par les savoir-faire et les techniques, qui constituent le foyer de leur autonomie comme producteurs. C'est en effet en décomposant ces pratiques synthétiques en séquences d'opérations simplifiées susceptibles d'être ensuite recomposées fonctionnellement que le capital s'approprie les capacités substantielles de conception et de réalisation des producteurs pour les concentrer dans le système des machines du capitalisme industriel. Le processus de désobjectivation propre au développement de l'organisation capitaliste entraîne ainsi une séparation tendancielle entre les fonctions d'opération et de décision qui étaient auparavant réunies dans les pratiques économiques de production. Cette séparation mène, d'un côté, à la concentration des opérations simples effectuées par le « travailleur collectif », composé des salariés déqualifiés assujettis à un procès de production et de valorisation qu'ils ne maîtrisent pas, et, de l'autre côté, à l'intégration des savoir-faire et des techniques dans un processus décisionnel sous la responsabilité du propriétaire capitaliste et de sa direction exécutive. *Cette séparation tendancielle constitue l'épicentre de l'aliénation propre à l'organisation capitaliste, où les sujets sociaux sont confrontés de proche en proche à la formation et à la cristallisation d'une « ossature objective indépendante » issue de la dépossession de leur objectivité.* Tel un vampire, dit Marx, cette machinerie voit croître son effectivité proportionnellement à l'assujettissement matériel et à l'expropriation de l'autonomie des salariés qu'elle a reconduits. La quatrième section multiplie ainsi les formules résumant cette dialectique de l'aliénation : « Le capital se valorise grâce à la machine en proportion directe du nombre d'ouvriers dont elle anéantit les conditions d'existence<sup>5</sup> ».

Ainsi, pour Marx, l'organisation capitaliste est-elle à la fois processus et résultat : elle est processus pour autant où il s'agit d'un type spécifique de régulation de l'agir dans lequel l'unité synthétique d'une pratique est tendanciellement abolie par une logique de décomposition fonctionnelle, laquelle recrée une nouvelle unité à un niveau supérieur de régulation. Cette nouvelle unité, que nous pourrions qualifier de systémique, ne s'enracine cependant dans aucune finalité substantielle et ne « vise », au bout du compte, que l'accumulation de la puissance de l'organisation. Or, c'est en cela que l'organisation est aussi résultat : à mesure que les processus d'expropriation et de rationalisation fonctionnelle de la pratique gagnent en intensité, les sujets sociaux subissent une réification progressive de leur réflexivité dans des capacités techniques

---

<sup>4</sup> Pour une présentation de ce concept ainsi que de sa signification, voir Franck Fischbach, « Présentation », dans Karl Marx, *Manuscripts économique-philosophiques de 1844*, trad. F. Fischbach, Paris, Vrin, 2007, p. 7-71.

<sup>5</sup> Karl Marx, *Le Capital*, op. cit., p. 482-483.

autonomisées formant les systèmes des machines et de la technoscience, qui se dressent face à eux comme des réalités étrangères.

Le second aspect de la logique de régulation organisationnelle thématise dans la quatrième section du *Capital* est celui des formes caractéristiques qui en jalonnent le développement. Marx analyse plus spécifiquement l'organisation capitaliste à travers deux formes idéaltypiques qu'elle a adoptées en son temps, soit la manufacture et la grande industrie<sup>6</sup>. On dira de ces formes qu'elles sont idéaltypiques dans la mesure où elles constituent des configurations rassemblant des traits typiques qui épuisent les virtualités d'un modèle réel. Resituées dans l'approche dialectique de Marx, ces formes constituent de surcroît des points tournants – à la fois sur les plans historique et formel – dans le développement de la logique de régulation examinée. Ainsi, alors que la manufacture concrétise le moment de la formation du mode de production capitaliste, la grande industrie constitue celui de sa réalisation ou, comme le dit Marx, le moment de son devenir « spécifiquement » capitaliste. Là, en effet, la dynamique de désobjectivation matérielle et symbolique du temps de Marx atteint son *maxima*, puisqu'elle abolit les obstacles qui empêchaient encore la pratique d'être conforme au dynamisme et à la contrainte inhérents au capital. Alors que l'organisation capitaliste propre à la manufacture fait encore face à l'objectivité du particulier, c'est-à-dire aux limites physiologiques, aux résistances et aux savoir-faire traditionnels des salariés, la grande industrie achève l'appropriation du foyer de l'activité pratique en assujettissant les individus à la logique organisationnelle de la machinerie :

Dans la manufacture, l'articulation du procès social du travail est purement subjective : c'est une combinaison d'ouvriers partiels ; dans le système des machines, la grande industrie possède un organisme de production tout à fait objectif que l'ouvrier trouve devant lui toute prête comme condition matérielle de production<sup>7</sup>.

La quatrième section présente ainsi, aux côtés des propriétés générales de la logique de l'organisation, les spécificités de ses phases de développement à travers une typologie des formes qu'elle adopte avec le capitalisme jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Si ces deux aspects complémentaires caractérisent le *modus operandi* de l'organisation, ils permettent aussi et surtout de penser, à un niveau sociologique plus général, les linéaments d'un système de domination sans précédent historique, qui se reproduira

---

<sup>6</sup> Alain Bihr a, avec raison, proposé de remplacer le concept de fabrique par celui de « machifactory », afin de rendre plus évident le renversement qui se réalise avec ce moment, soit l'éviction complète de la main et de son univers – c'est-à-dire les savoir-faire techniques, les limites physiologiques et la sensibilité – comme « squelette » ou infrastructure matérielle de l'organisation capitaliste ; voir Alain Bihr, *La reproduction du capital*, t. 1, Lausanne, Page deux, 2001. Ce thème est abordé autrement par Jean Vioulac, qui pense avec Heidegger le sens de cette « émancipation » de la technique à partir de la révolution industrielle ; voir Jean Vioulac, *L'époque de la technique. Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

<sup>7</sup> Karl Marx, *Le Capital*, op. cit., p. 433.

éventuellement de manière élargie. C'est ce qu'affirme, fort laconiquement, Marx dans un chapitre du *Capital* demeuré inédit<sup>8</sup>, qui contient des éléments que l'on retrouve disséminés notamment dans la quatrième section : parlant de l'organisation capitaliste, Marx affirme que « ce rapport de production lui-même crée un nouveau système de domination et de soumission<sup>9</sup> ». Marx n'est pas très explicite sur la spécificité sociologique de cette « nouvelle » forme de domination au regard des autres qui l'ont précédée, ou encore vis-à-vis de celles qui lui sont encore contemporaines, comme l'État. Tout au plus propose-t-il un court développement qui problématise dialectiquement ce système en recourant aux catégories de soumission formelle et de soumission réelle, où il s'agit de penser la succession des modes de régulation capitaliste de la pratique. Ainsi, dit Marx en substance, alors que la soumission formelle du travail au capital se caractérise par un type d'organisation de la production qui laisse encore intact le procès de travail particulier (plusieurs artisans au service d'un capitaliste, par exemple), la soumission réelle de la pratique au capital modifie les conditions, la nature et les produits de l'activité elle-même. Le fait que le type achevé de cette soumission soit associé à la grande industrie, où la distance entre la régulation de l'activité et l'activité elle-même se trouve tendanciellement abolie, indique bien la radicalité du système de domination de l'organisation capitaliste. Ce système se reproduit en effet à travers *le contrôle progressif de l'activité des sujets particuliers par des dispositifs autonomisés, lesquels prennent appui et se reproduisent de manière élargie grâce à une dynamique de dépossession de ces sujets.*

Si *Le Capital* n'offre pas davantage de précisions sur cette forme de domination en sa signification et son extension sociologique la plus générale, c'est parce que Marx s'applique d'abord à en proposer une théorisation restreinte au cadre du rapport social capitaliste. Il s'agit, après tout, de l'objet principal et exclusif de l'ouvrage. Cela dit, il est possible de penser avec et au-delà de Marx les spécificités de ce système de domination en le comparant à d'autres, dont celui de l'État moderne. À cet effet, nous pensons que des éléments peuvent être trouvés dans la relecture que propose le jeune Marx de la philosophie hégélienne des institutions politiques. Non seulement cette relecture donne à mieux circonscrire la logique de l'organisation par effet de contraste, mais elle aide surtout à mieux comprendre le basculement civilisationnel qui s'est opéré en Occident à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les œuvres de Hegel et Marx constituant deux jalons distincts – la première avant, la seconde après – pour prendre la mesure de cette inflexion décisive.

---

<sup>8</sup> Karl Marx, *Un chapitre inédit du « Capital »*, trad. R. Dangeville, Paris, Union Générale d'Éditions, 1971 (trad. modifiée).

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 50.

### La subordination du particulier sous une totalité à portée universelle

Nous pensons que les développements du *Capital* concernant le règne de l'organisation capitaliste et du type spécifique de domination qu'elle déploie peuvent être lus dans le miroir de la philosophie hégélienne de l'État. Cette hypothèse s'appuie sur le constat selon lequel l'argument développé dans la quatrième section du *Capital* présente des similitudes avec celui que l'on retrouve dans la *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, un commentaire rédigé par Marx en 1843 sur la philosophie hégélienne de l'État<sup>10</sup>. Quel est cet argument ? Pour le dire d'un trait une première fois : l'essence de l'organisation capitaliste et du système inédit de domination qu'elle porte doit être comprise de la même manière que Hegel a, selon Marx, théorisé l'essence de l'État, c'est-à-dire comme *le développement d'un principe rationnel objectif subordonnant les pratiques particulières à une totalité à portée universelle*. En fait, l'argument présenté dans la quatrième section du *Capital*, pensons-nous, est coextensif de la critique marxienne de la philosophie hégélienne de l'État, dans la mesure où les principes les plus généraux de cette philosophie rendent compte, pour Marx, de la réalité de cet « organisme de production objectif » qu'est l'organisation capitaliste. Pour mettre à l'épreuve cette hypothèse et comprendre la portée de l'argument, il convient de rappeler les grandes lignes de la réinterprétation de la pensée hégélienne de l'État proposée par Marx.

La *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* est un manuscrit commentant les paragraphes 261 à 313 des *Principes de la philosophie du droit*. Cette œuvre du jeune Marx se concentre en effet sur la section des *Principes* portant sur les institutions sociales et politico-juridiques, en remettant en question plus spécifiquement la manière dont Hegel théorise les sphères de la famille, de la société civile et de l'État, ainsi que leurs rapports. C'est ainsi que le manuscrit de Marx débute par la retranscription du paragraphe 261 des *Principes* :

Face aux sphères du droit privé et du bien-être privé, de la famille et de la société civile, l'État est *d'un côté* une nécessité *extérieure* et la puissance qui leur est supérieure, à la nature de laquelle leurs lois, tout comme leurs intérêts, sont subordonnés, et dont ils sont dépendants ; mais, *d'un autre côté*, il est leur fin *immanente* et possède sa force dans l'unité de sa fin dernière universelle et de l'intérêt particulier des individus, dans le fait qu'ils ont des *devoirs* envers lui dans la mesure où ils ont en même temps des droits<sup>11</sup>.

Constatant l'existence d'oppositions entre les systèmes de l'intérêt particulier et de l'intérêt général constitutives de la société moderne, Hegel affirme que ces oppositions se résorbent ultimement à travers la reconnaissance de l'ancrage du droit des sphères

<sup>10</sup> Karl Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, trad. V. Béguin et al., Paris, Éditions sociales, 2018.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 77.

de la famille et de la société civile dans l'État. Or, dit Marx, la philosophie hégélienne propose un mode de résolution de ces oppositions qui les laisse indemnes en pratique : même si l'État est conçu comme la « fin immanente » des sphères de la famille et de la société civile, il demeure néanmoins vis-à-vis d'elles une entité étrangère et une « nécessité extérieure ». Comment Hegel justifie-t-il cela ? Pour lui, la résolution de ces oppositions est rendue possible par l'intervention d'un principe effectif qui travaille de l'intérieur l'ensemble de ces sphères, qui médiatise leurs rapports et qui se réalise pleinement dans l'État. Ce dernier est ainsi compris comme la « raison » immanente des sphères qu'il subordonne et implique tout à la fois, puisqu'il constitue la forme développée de la logique qui s'est déployée en sous-main à travers les institutions de la famille et de la société civile. C'est par la reconnaissance de cette logique que peuvent être surmontées des antinomies que l'entendement juge irréconciliables, à commencer par celles entre l'intérêt individuel et l'intérêt général.

C'est précisément là que Marx fait entrer sa critique : il réfute le présupposé sur lequel repose ce paragraphe, mais aussi toute la philosophie de l'État de Hegel, présupposé qui irriguera la théorisation de l'organisation capitaliste que l'on retrouve dans *Le Capital*. Formulé de manière synthétique par Michel Henry, ce présupposé est le suivant :

Que la réalité ontologique de l'État constitue la réalité de la société civile et de la famille, c'est là ce qui s'exprime, en termes hégéliens, comme *homogénéité du particulier et de l'universel*, homogénéité qui rend possible et définit seule la liberté concrète, c'est-à-dire l'identité du système de l'intérêt privé, qui se déploie dans la société civile, avec le système de l'intérêt général, qui n'est autre que l'État, – homogénéité qui doit être comprise toutefois dans le sens qui vient d'être posé comme une *détermination radicale du particulier par l'universel*<sup>12</sup>.

Pour Marx, les sphères de la famille et de la société civile, telles que pensées par Hegel, trouvent leur réalité première dans l'appartenance à une essence dont la caractéristique primordiale est de s'autodévelopper à travers des objets qu'elle pose en vue de se réaliser. Cette essence, ou Idée politique<sup>13</sup>, se confond ainsi avec le processus de son auto-objectivation dans le déploiement duquel la famille et la société civile ne constituent que des moments particuliers. Trouvant leur signification ontologique ultime en tant qu'elles sont posées par l'Idée, ces sphères constituent ainsi, selon Marx, des manifestations d'une même essence logique, qui lui confèrent son effectivité. Cela explique pourquoi les oppositions entre les systèmes de l'intérêt particulier et de

<sup>12</sup> Michel Henry, *Marx*, t. 1 : *Une philosophie de la réalité*, Paris, Gallimard, 1976, p. 36. Dans une problématique cependant distincte de celle que l'on trouve ici, on lira avec profit le premier *Marx* de Michel Henry, et plus spécifiquement le chapitre 1, qui contient une exposition magistrale de l'argument développé par Marx dans le manuscrit de 1843.

<sup>13</sup> Karl Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, *op. cit.*, p. 87.

l'intérêt général ne sont, en regard de leur signification ontologique essentielle, que relatives : leurs différences coïncidant d'abord avec le principe de différenciation constitutif de la processualité dialectique de l'Idée, il est nécessaire que ces différences soient surmontées par l'identité que cette dernière établit dans son développement, et ce jusqu'à l'État. C'est donc sur cette base que la philosophie hégélienne de l'État est, selon Marx, une philosophie de l'Idée politique recevant son effectivité par le truchement d'institutions qu'elle a elle-même posées, une philosophie où les pratiques ayant cours dans les sphères de la famille, de la société civile et de l'État constituent autant de déterminations de l'Idée elle-même. Ainsi, dit Marx : « L'effectivité n'est pas exprimée en tant qu'elle-même mais en tant qu'une autre effectivité. Ce qui fait l'esprit de l'empirie habituelle, ce n'est pas son propre esprit, mais un esprit étranger<sup>14</sup> ». C'est précisément cet esprit étranger qu'est la processualité dialectique qui prétend surmonter les oppositions réelles dans la société moderne et qui, plus fondamentalement, établit selon Marx l'homogénéité ontologique du particulier et de l'universel, laquelle se concrétise par une subordination du premier par le second.

La réalité de cette essence dialectique s'auto-objectivant à travers l'histoire, essence par laquelle le particulier serait déterminé par une totalité à portée universelle, et qui constituerait, au bout du compte, le véritable Sujet de l'histoire, est précisément ce qui est compris de l'hégélianisme dans le manuscrit de 1843 et qui fait l'objet d'une critique virulente de la part de Marx. Cette philosophie, affirme-t-il en substance, élève l'Idée au rang d'une entité objective dont l'essence est de se manifester au travers de pratiques particulières, qui semblent ainsi davantage déterminées que déterminantes. En fait, dit le jeune Marx, cette pensée « mystique » inverse les rapports de détermination et fait droit aux hypostases. Contrairement à ce que soutient l'hégélianisme, il importe plutôt de partir de la réalité pratique elle-même, à savoir des actes concrets à caractère conflictuel soulevant les individus réels les uns contre les autres, qui constituent le fondement de ces institutions. Voilà, fort schématiquement présentée, la critique philosophique qu'adresse le jeune Marx à Hegel dans le manuscrit portant sur la théorie hégélienne de l'État.

Il est significatif que la structure de cet argument développé par Marx en 1843 soit reprise dans l'analyse qu'il va proposer plus tard dans *Le Capital* et particulièrement dans la quatrième section. Il est en effet frappant de constater que Marx comprend le système de domination de l'organisation capitaliste sur le fond d'un commun dénominateur avec la philosophie hégélienne de l'État, soit *celui où la domination s'exerce d'abord à travers le développement d'une entité objective à caractère rationnel, qui procède à une soumission du particulier sous une totalité à portée universelle*. Comme nous l'avons vu plus haut, Marx comprend en effet l'organisation capitaliste comme un « grand automate » constituant le véritable Sujet du procès de valorisation, et dont le mode spécifique de domination consiste en une subordination des activités éco-

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 81.

nomiques particulières sous le capital. Or, c'est précisément cette matrice qui est au cœur de la relecture critique de la philosophie hégélienne de l'État par Marx, où la structure interne de l'Idée politique est comprise comme procès de subsumption du particulier sous l'universel. La reprise de cette matrice par Marx pour comprendre l'organisation capitaliste comme système de domination s'accompagne cependant d'un changement important dans la nature de la théorisation qu'il va proposer. Car, en effet, si Marx procède en 1843 à la critique de la théorie hégélienne de l'État en tant qu'Idée politique sur la base du fait que cette Idée constitue non pas une entité réelle mais bien fictive, *il considère cependant l'organisation capitaliste comme une entité objective réelle, qui dispose effectivement des déterminations d'un Sujet*. Alors que le jeune Marx considère que la philosophie hégélienne recouvrait d'un « halo mystique » la réalité des institutions modernes en les rapportant à l'autodéveloppement d'un principe rationnel hypostasié, le Marx de la maturité affirmera dans *Le Capital* que l'« organisme de production objectif » est une abstraction réellement existante qui procède effectivement à la subordination du particulier sous l'« universel » qu'est le capital, c'est-à-dire encore à la soumission réelle du premier par les dispositifs du second.

Ce renversement de la problématique ne se produit pas sans explications : pour Marx, l'émancipation de l'organisation capitaliste vis-à-vis des pratiques particulières est le fait de conditions sociales et historiques spécifiques, qui rendent possible le règne d'un nouveau système de domination. À ce titre, la quatrième section du *Capital* peut être lue comme une généalogie des moments historiques et formels de cette émancipation progressive, où le système des machines acquiert toute la consistance d'une logique de régulation qui s'autonomise réellement vis-à-vis des pratiques qui l'ont rendue possible. C'est à ce titre qu'elle représente la dernière et ultime étape du procès de subordination réelle initié, mais aussi réalisé, par l'organisation capitaliste. S'il réfute l'idée hégélienne selon laquelle la réalité sociale puisse être comprise comme l'autodéveloppement d'une entité rationnelle autonome, Marx s'en inspire cependant pour penser le devenir réel de l'organisation capitaliste et de la domination qu'elle exerce.

## **Penser la domination organisationnelle**

Après avoir présenté la manière dont Marx s'appuie sur sa critique de Hegel pour affirmer que l'essence de la domination organisationnelle doit être comprise comme le développement d'un principe rationnel objectif subordonnant les pratiques particulières sous une totalité universelle, il convient ici de procéder à des distinctions sociologiques fondamentales. Ces distinctions permettront non seulement de bien comprendre la différence entre les pensées de Hegel et de Marx, mais aussi, et surtout, entre la domination politique propre à l'État moderne et la domination organisationnelle, dont une première forme prendra véritablement son essor avec le capitalisme

industriel. La première distinction concerne la nature du régime de subordination ou de subsomption du particulier sous l'universel, qui prend avec l'organisation capitaliste une signification radicale. En effet, si Marx affirme dans le chapitre inédit du *Capital* que le système de domination dont il fait la théorie est nouveau, c'est que ce dernier présente des caractéristiques qui le singularisent vis-à-vis de la domination politique moderne. La seconde distinction est relative à la nature de la totalité rationnelle conférant une unité à ce procès de subordination. Ce que Marx voit se concrétiser avec la grande industrie est, sociologiquement et philosophiquement, d'une essence diamétralement opposée à ce que Hegel saisit dans l'État, et non le simple prolongement ou la radicalisation de sa dynamique propre. Nulle part l'absence de théorisation sociologique générale des formes de la domination chez Marx ne se fait autant sentir qu'ici, puisque cette absence empêche de penser les différences effectives entre le *contrôle* des organisations capitalistes et le *pouvoir* des institutions politiques. Or, c'est précisément cela qu'il s'agit ici d'exposer.

### Phénoménologie de l'esprit pétrifié

La première différence concerne la nature du procès de subordination du particulier sous l'universel. Si la domination politique moderne, telle que l'hégélianisme mais aussi la plupart des théoriciens politiques classiques en ont rendu compte, procède effectivement d'une subordination des sphères et pratiques particulières sous cette figure se revendiquant de l'universel qu'est l'État, cette subordination se réalise sur la base de la reconnaissance de l'autonomie formelle des sujets sociaux, autonomie garantie par l'existence d'institutions politiques et juridiques. Étant médiatisée par des institutions, la subordination du particulier n'est jamais « réelle », au sens précis d'une dépossession matérielle et symbolique, comme cela est le cas avec l'organisation capitaliste. À un premier niveau, cela se traduit par l'institutionnalisation de la catégorie de personne, catégorie qui consiste en une structure de reconnaissance collective de l'autonomie de la volonté particulière. Justifié par un principe de légitimation rationnelle à caractère substantiel, le système de domination propre au pouvoir moderne, en effet, « comporte une autolimitation dans le recours principiel qu'il implique à la médiation de la réflexion du sujet individuel et à la reconnaissance de la multiplicité indéfinie de tels sujets synthétiques compris comme "personnes autonomes"<sup>15</sup> ». C'est ainsi que Hegel, par exemple, reconnaît la conquête des droits subjectifs de la personne comme une avancée de la civilisation occidentale, conquête dont la pleine extension se réalise au sein d'une totalité éthico-politique de laquelle ils proviennent et par laquelle ils gagnent toute leur effectivité. Or, comme nous l'avons vu, c'est précisément à cette autonomie du particulier que s'attaque l'organisation capitaliste, puisqu'elle vise tendanciellement à rationaliser et à contrôler directement

---

<sup>15</sup> Michel Freitag, « De la Terre au Meilleur des mondes II. Globalisation et américanisation du monde : vers un totalitarisme systémique ? », dans *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*, dir. Daniel Dagenais, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 354.

les conditions, l'activité et le produit des individus. Les analyses contenues dans *Le Capital* exposées plus haut renvoient toutes à cette décomposition tendancielle de l'autonomie des salariés. En fait, ce que Marx désigne par le terme de désobjectivation renvoie au régime de soumission du particulier sous l'universel spécifique à l'organisation capitaliste, un régime qu'il importe, pour cette raison, de distinguer de celui qui caractérise les institutions politiques modernes.

Par ailleurs, au-delà de la reconnaissance accordée aux droits subjectifs, le régime de la régulation organisationnelle se distingue d'une autre et plus significative manière de la logique institutionnelle. Si Hegel fait de l'État constitutionnel le lieu effectif de la soumission du particulier sous l'universel, c'est qu'il propose une synthèse du principe de légitimation de la souveraineté politique moderne selon lequel les sujets politiques consentent à être contraints par des normes sociales pour autant qu'ils peuvent agir sur le cadre régissant leur élaboration. De ce fait, les conflits qui traversent et « fabriquent » le monde moderne confirment l'État dans sa capacité légitime à expliciter et à agir sur les normes des pratiques particulières, au nom du fait que c'est par la domination de l'État que la société assure sa liberté politique. La subordination du particulier sous l'universel repose ainsi, dans le monde moderne, sur le principe effectif par lequel la domination doit être médiatisée et « réfléchie » par des institutions qui explicitent la règle au nom de laquelle s'effectue cette subordination. C'est par le truchement de ce type spécifique de domination que les orientations d'ensemble de la société peuvent être soumises aux débats, aux luttes et à la critique, lesquelles, à travers ces polémiques, convertissent le flux des événements en une « histoire » : la domination institutionnelle constitue une condition nécessaire de possibilité de l'historicité de la société.

Là encore, la différence avec le régime de subordination propre à la logique organisationnelle présentée par Marx est essentielle à relever : loin d'explicitier et de soumettre la contrainte sociale au crible d'un idéal de justice qui en expliciterait l'application et en justifierait la reproduction, c'est d'abord l'extension virtuellement illimitée de la puissance de contrôler et d'agir directement sur la réalité qui caractérise le régime de soumission typique de l'organisation. La quatrième section est, à cet effet, l'exposition des effets dévastateurs, sur les individus, les collectifs et la société, d'une logique définitive de prise en charge systématique des conditions de l'agir, qui tranche avec la domination politico-institutionnelle. Abolissant l'espace du dissensus et de la contradiction que l'institution conserve et élève à un niveau supérieur dans un effort de dépassement explicite, l'organisation rend ineffective et inconsistante *a priori* toute référence à un principe contrafactuel de légitimation rendant conditionnelle l'action sur la réalité. En fait, pour résumer synthétiquement la différence entre les deux régimes de subordination, *les institutions politiques ont pour vocation d'agir sur les normes qui régissent l'activité, alors que les organisations agissent directement sur l'activité et ses conditions, selon un mode qui peut être théorisé comme celui du*

*contrôle*<sup>16</sup>. Au-delà de la continuité matérielle existant entre ces deux régimes de subordination, il existe en réalité une rupture formelle qui ne peut être ignorée sous peine de confondre la nature spécifique de chacun d'eux<sup>17</sup>.

La seconde différence relève de la nature de la totalité « rationnelle » que théorisent Hegel et Marx, qui ressort de la logique de régulation sous-jacente pensée par chacun d'eux en leur temps. Rappelons d'abord ici que, pour Hegel, la totalité que représente l'État est une totalité rationnelle à caractère substantiel, au fondement de ce qu'il qualifie de « vie éthique » ou « éthicité » (*Sittlichkeit*). Celle-ci est ainsi définie dans les *Principes de la philosophie du droit* :

L'éthicité est l'*idée de la liberté* en tant que Bien vivant qui a dans la conscience de soi son savoir, son vouloir et, grâce à l'agir de celle-ci, son effectivité, de même que la conscience de soi a, à même l'être éthique, son assise qui est en soi et pour soi et sa fin motrice, – [l'éthicité est] le *concept de la liberté devenu monde présent-là et nature de la conscience de soi*<sup>18</sup>.

Ainsi, pour Hegel, la vie éthique est la réalisation effective de la liberté dans le monde à travers un système d'institutions formant une totalité et dans lesquelles s'ancre et se médiatise l'identité des sujets ; parce que la liberté est toujours déjà structurée par les conditions sociales de son objectivation, sa nature et sa portée coïncident avec les institutions qui en concrétisent le sens. Décrit plus haut dans le commentaire de Marx, ce système institutionnel culmine pour Hegel dans l'État puisque c'est par cette institution que la liberté trouve le moyen de se réaliser pleinement : dans l'État, la liberté se fait consciemment, volontairement et effectivement monde. Ainsi, le système de domination propre à la totalité éthique auquel appartient l'État moderne est, pour Hegel, le point culminant d'un principe rationnel s'objectivant dans le réel, qui est celui de la liberté. De la *Phénoménologie de l'Esprit* jusqu'aux *Principes de la*

<sup>16</sup> Des auteurs contemporains aussi éloignés que Gilles Deleuze et Michel Freitag ont tout de même convergé sur ce point dans leurs analyses, même si cela l'a été pour des motifs épistémologiques et politiques radicalement différents.

<sup>17</sup> À ce titre, les travaux de Michel Foucault portant plus spécifiquement sur le pouvoir nous semblent précisément confondre ces deux régimes, ce qui n'est pas sans entraîner un certain nombre de problèmes épistémologiques et politiques d'importance. Foucault, en effet, aborde plusieurs institutions politiques modernes en partant en quelque sorte de l'idée selon laquelle elles auraient procédé à une soumission réelle du particulier sous l'universel, typique d'une régulation organisationnelle de la pratique. La discipline de la fabrique capitaliste, les normes d'hygiène dans les hôpitaux et les règles de conduite à l'école ne seraient pas différentes en qualité, Foucault pensant leur homogénéité sur le fond des dispositifs de normalisation des conduites qu'elles auraient en partage. S'il existe certainement des tendances allant en ce sens dans le monde moderne, escamoter la nature spécifique de la domination politique moderne sous-jacente à l'institutionnalisation de ces institutions a pour effet de laminer les dimensions réflexive et substantielle dont elle a été porteuse, ainsi que de dissoudre dans ce continuum de pratiques la particularité du système de domination des organisations contemporaines.

<sup>18</sup> G. W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, § 142, p. 315.

*philosophie du droit*, Hegel n'a eu de cesse de présenter de plusieurs manières cette logique qui, selon lui, récapitule l'essence de ce qu'était devenu le réel de son époque. Sur le plan sociologique, il est possible de considérer que cette théorie des institutions, qui s'appuie sur la nécessaire médiatisation de la liberté pour autant où elle n'est pas qu'une abstraite revendication, correspond pleinement au « cosmos » de la société bourgeoise moderne, qui a fait de la conquête du pouvoir d'État la condition de réalisation de la liberté politique contre le réputé « arbitraire » des traditions.

Or, manifestement, le principe récapitulatif de l'essence du réel réfléchi par Hegel n'était plus effectif aux yeux de Marx. En effet, comme nous l'avons constaté, le système de domination et de soumission qu'il décrit dans la section du *Capital* examinée plus haut, *loin de reposer sur une totalité à caractère éthico-politique à travers laquelle se réalise l'humanité de l'être humain, s'ancre au contraire dans une totalité à caractère systémique, qui nie et déréalise cette humanité*. Si la philosophie hégélienne conçoit le procès d'objectivation de la liberté politique à travers des institutions qui la médiatisent et la concrétisent, Marx présente, quant à lui, une phénoménologie du procès par lequel les individus sont progressivement désobjectivés, c'est-à-dire dépossédés de leur objectivité matérielle et symbolique. La totalité éthico-institutionnelle, qui conditionne pour Hegel l'ensemble du processus de réalisation de la liberté politique, fait place dans *Le Capital* à une totalité systémique définalisée, qui médiatise le procès d'aliénation des sujets sociaux. Loin d'être mue par une rationalité substantielle analogue à celle de l'État moderne et des institutions politiques, l'organisation capitaliste déploie au contraire une rationalité fonctionnelle et instrumentale, axée sur la perfection continue des dispositifs. Au bout du compte, c'est essentiellement sur cet aspect, qui résume mieux que tout, selon nous, la différence entre les deux logiques de régulation, que la quatrième section du *Capital* peut être lue dans le miroir des *Principes de la philosophie du droit*, à la manière d'une réponse ou d'un prolongement critique qui expose la dialectique « négative » à l'œuvre avec l'organisation capitaliste. En fait, Marx propose dans cette section du *Capital* rien de moins qu'une phénoménologie de l'esprit pétrifié, au sens où le processus d'objectivation de soi des individus est médiatisé par une totalité à travers laquelle ils ne se reconnaissent plus comme sujets de la liberté politique et qui reconduit sans cesse leur dépossession. Dans *Le Capital*, le concept de liberté n'est jamais utilisé autrement qu'en son acception privative : le travailleur « libre », c'est d'abord et avant tout le travailleur « désobjectivé », vide. La logique de l'organisation imposée d'abord par le capitalisme ouvre ainsi une ère où certaines objectivations de l'être humain s'autonomisent, s'ossifient et se retournent contre leurs créateurs. Là, l'aliénation ne peut plus désigner, comme chez Hegel, le mouvement d'extériorisation et de réappropriation des objectivations de soi par lequel se réalise le sujet : elle est le concept rendant strictement compte du contraire.

Vis-à-vis de Hegel, les déplacements que fait connaître Marx au régime de subordination du particulier sous l'universel, ainsi qu'à la nature de la totalité rationnelle

médiatisant le devenir effectif de la réalité sociohistorique, ne sont pas une coquetterie. Plutôt que d'y voir une simple polémique contenue dans le champ philosophique, ces déplacements doivent aussi être rattachés à leur signification sociologique sous-jacente, puisqu'ils constituent, selon nous, les témoins d'une transformation majeure dans le mode d'être de la société occidentale à cette époque. Il s'est en effet produit, dans l'intervalle séparant les œuvres de Hegel et de Marx, une série de ruptures socio-historiques et épistémologiques décisives qui, bien qu'elles trouvent leurs origines plusieurs années auparavant, se sont néanmoins pleinement déployées au cours de cette période. Alors que Hegel fournit en 1820 l'une des synthèses philosophiques les plus pénétrantes du principe justifiant la domination rationnelle de l'État, il aura fallu un peu moins d'une trentaine d'années avant que Marx ne propose une théorisation de l'existence d'un nouveau système de domination et de subordination, dont la cohérence et la portée sociologique n'ont été qu'esquissées dans *Le Capital*. À partir du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, il est manifeste que la régulation institutionnelle de la pratique, ainsi que le système de domination politique qui la matérialise, bascule dans une tout autre configuration, où la logique de l'organisation devient progressivement le lieu de la régulation et de la reproduction d'ensemble de la société. Témoin de cette crise des fondements de la civilisation moderne, Marx cherche à capter cette transformation à l'instar de la plupart des contributeurs à la sociologie naissante, qui mettront la catégorie d'organisation au cœur de leurs théories de la société. Cette catégorie apparaîtra, davantage que celle d'institution, utile pour rendre compte du mode de maintien et de développement de la société après le déclin des doctrines « métaphysiques » du droit naturel<sup>19</sup>.

### **Dialectique de l'organisation dans le capitalisme avancé**

Cela dit, l'œuvre de Marx peut aussi nous permettre de penser les développements ultérieurs de l'organisation capitaliste, une fois le capitalisme industriel lui-même dépassé par une autre forme historique. Bien que Marx théorise essentiellement à partir de la forme « machi-facturière » de l'organisation capitaliste, des propriétés générales de cette dernière se sont maintenues et déployées à travers des changements majeurs. Il se trouve en effet que l'organisation capitaliste connaît à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle une mutation structurelle massive, en particulier aux États-Unis, où elle adopte la forme de la corporation de droit privé<sup>20</sup>. Parmi les nombreux tenants et aboutissants de cette mutation, ceux qui sont relatifs à la reconnaissance formelle de l'autonomie de l'organisation capitaliste vis-à-vis de ses propriétaires sont parmi les plus déterminants. Ainsi, alors que le capitalisme industriel examiné dans *Le Capital*

<sup>19</sup> Dominique Guillo, *Les figures de l'organisation. Sciences de la vie et sciences sociales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

<sup>20</sup> Voir Adolf Berle et Gardiner Means, *The Modern corporation and private property*, New York, Harcourt, Brace & World, 1968 ; François L'Italien, *Béhémoth Capital. Genèse, développement et financiarisation de la grande corporation*, Montréal, Nota bene, 2016.

se déploie encore dans les limites politiques de la propriété privée individuelle, le capitalisme corporatif américain opère l'émancipation de l'organisation hors des contraintes propres au droit de propriété bourgeois, et ce, par un double mouvement. D'une part, la corporation de droit privé se voit reconnaître le statut de personne morale autonome, avec tous les attributs et droits conférés par la constitution américaine. De ce fait, non seulement c'est l'organisation capitaliste *elle-même* qui devient à la fois sujet de droit et processus autonomisé d'action élargie sur la société, mais elle peut mobiliser ces droits pour contenir, voire éventuellement infléchir en sa faveur, l'action gouvernementale<sup>21</sup>. Il faut dire que cette dernière, loin d'être mue par un principe contradictoire, est elle-même définie et structurée dès la fondation des États-Unis comme une organisation, quoique bien imparfaitement dans la mesure où elle doit composer avec les restes de la forme institutionnelle hérités de l'État anglais<sup>22</sup>. D'autre part, et concomitamment à cela, la structure de propriété de l'entreprise a pris une configuration juridique nouvelle en étant convertie en titres (actions, obligations, etc.). Cette conversion a non seulement pour effet de fragmenter et de « socialiser » la propriété capitaliste, mais elle mène aussi au branchement direct du circuit de valorisation industriel du capital sur celui du système financier. Il convient surtout d'insister sur le fait que cette mutation, qui a justifié l'appellation de « capitalisme avancé » pour désigner cette nouvelle phase<sup>23</sup>, est concomitante d'un développement déterminant de l'organisation, qui acquiert avec son passage à la forme corporative aux États-Unis une objectivité sociojuridique lui permettant de rivaliser formellement avec la logique de régulation institutionnelle de la pratique en Occident.

Il se trouve que Marx offre, dans *Le Capital*, des matériaux conceptuels pertinents pour analyser le déploiement du capitalisme corporatif, dont l'analyse de la séparation fonctionnelle des moments de la décision et de l'opération dans l'organisation. Comme nous l'avons examiné brièvement plus haut, cette dernière est mue par une dynamique qui mène, d'un côté, à l'appauvrissement absolu de l'activité du salarié, qui se dégrade au point de se limiter à l'opération et la maintenance des machines ; et, de l'autre côté, à l'accumulation des savoir-faire et des techniques dans la technoscience et la planification de la production, menée sous la responsabilité du capitaliste. Cette séparation fonctionnelle entre une structure opérationnelle et un processus décisionnel est comprise comme une propriété inhérente à la logique de l'organisation décrite par Marx à l'époque du capitalisme industriel, où l'organisation est encore formellement régie et encadrée dans le droit de propriété et le processus décisionnel demeure tout entier sous l'égide du capitaliste. Cela signifie que ce processus, qui recoupe plusieurs dimensions complémentaires dont la planification et le management de la production,

<sup>21</sup> Voir entre autres l'ouvrage désormais classique de Charles Perrow, *Organizing America. Wealth, power and the origins of american capitalism*, Princeton University Press, 2002.

<sup>22</sup> Gilles Gagné, « Gauchet, la France et le rêve américain », *Société*, n°s 12-13, 1994, p. 157-191.

<sup>23</sup> Thorstein Veblen est l'un des premiers à utiliser l'expression « capitalisme avancé » (*late-modern capitalism*) pour qualifier la transformation qu'a enclenchée la « révolution corporative » aux États-Unis ; voir son ouvrage *The Theory of business enterprise*, New York, Kelley, 1965.

reste encore au XIX<sup>e</sup> siècle ultimement rattaché à la réalité synthétique de la personne du propriétaire bourgeois ainsi que du cadre institutionnel sanctionnant et limitant cette capacité. Contrairement au « travailleur collectif », le propriétaire représente en effet à cette époque un moment de l'organisation qui n'a pas fait l'objet d'une mise à nu matérielle et symbolique. Malgré le fait que le capitaliste est lui-même aussi, au bout du compte, assujetti à la logique de l'organisation, la position qu'il occupe concentre les restes de réflexivité subjective et d'objectivité sociale au sein de l'organisation.

Or, le passage à la corporation de droit privé comme forme dominante de l'organisation capitaliste contemporaine modifie cela. La reconnaissance juridique de la corporation comme personne morale autonome et patrimoine financier indépendant émancipe en quelque sorte la propriété du propriétaire, pour l'élever comme une entité objective, quasi transcendante ; avec la forme corporative, l'organisation capitaliste n'est plus la « chose » du propriétaire, elle devient une réalité juridique *sui generis* pouvant souverainement disposer d'elle-même. C'est ainsi que le moment de la décision, encore d'essence synthétique dans le capitalisme industriel puisque relevant du droit de propriété, se décompose lui-même fonctionnellement en sous-systèmes de décisions. Ces derniers sont dès lors organisés autour d'un système intégrateur, qui est dans un premier temps celui de la direction managériale. Le capitalisme corporatif américain complète, de cette manière, le processus de rationalisation de la pratique initié par l'organisation industrielle en remplaçant le propriétaire bourgeois par ce « travailleur collectif » que forment les hauts salariés de la direction managériale. Il faut savoir que cette direction est elle-même soumise progressivement à une prise en charge directe de son activité, soit celle de « décider », une prise en charge menant éventuellement à la production de machines consacrées à l'aide à la décision. Alors que la technoscience et le machinisme sont, dans la grande industrie, associés au déploiement de la structure opérationnelle de l'organisation, ils se voient au XX<sup>e</sup> siècle appliqués au processus décisionnel lui-même. La Seconde Guerre mondiale accélère cette dynamique d'expropriation et de conversion des savoir-faire des managers dans les systèmes « intelligents », où il s'agit de réduire au maximum les restes de jugement sous-jacent à l'acte de décider. Cette application de la logique de l'organisation au moment synthétique de la décision permet ainsi de rendre compte de l'émergence et de l'expansion fulgurante de la « gouvernance algorithmique », qui s'impose largement aujourd'hui dans le système des organisations corporatives transnationales<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Pour un aperçu de cette machinerie dans le système des organisations financières, on lira Donald MacKenzie, « 'Making', 'taking' and the material political economy of algorithmic trading », *Economy and Society*, vol. 47, n° 4, 2018, p. 501-523.

## Conclusion

En resituant l'œuvre de Marx dans le contexte sociohistorique d'une mutation sociétale d'envergure, la théorie critique du capital qu'il propose acquiert une signification plus générale. Sa théorisation de la logique inédite de régulation de la pratique qui se déploie effectivement avec le capitalisme industriel et le système des machines peut être rétroactivement ressaisie comme une problématisation sociologique, certes partielle, de l'essor des organisations et du type spécifique de domination qu'elles exercent. « Partielle », cette problématisation sociologique l'est dans la mesure où Marx se consacre à l'examen des catégories et dispositifs caractérisant cette domination, sans chercher à l'insérer dans une théorie plus générale de la société. Si différents motifs peuvent expliquer cela, il n'en demeure pas moins que son œuvre présente des matériaux pour approfondir la théorisation qu'il propose de la domination organisationnelle dans *Le Capital* ainsi que pour penser les distinctions sociologiques essentielles entre d'autres formes de domination, en particulier celle de l'État moderne. C'est ainsi qu'il nous est apparu évident que la quatrième section du *Capital*, présentant les linéaments d'une phénoménologie de l'organisation capitaliste, doit être lue dans le miroir de la philosophie hégélienne de l'État, du moins telle que critiquée par Marx dans le manuscrit de 1843. Marx y trouve, pensons-nous, le motif philosophique et sociologique essentiel pour comprendre la logique de l'organisation comme l'auto-développement d'un principe rationnel objectif subordonnant le particulier sous une totalité à portée universelle. Bien que critique du traitement hégélien du devenir historique de la liberté politique et de sa réalisation dans l'État moderne, Marx considère néanmoins que l'organisation capitaliste se présente, dans les circonstances sociohistoriques particulières de la révolution industrielle, comme une entité réellement autonomisée et « hypostasiée », subordonnant les activités particulières à la totalité instrumentale du système des machines.

C'est sur la base de l'analyse de ce motif que des distinctions ont pu ici être faites, à partir et par-delà Marx, sur la nature des systèmes de domination indirectement mis en rapport par ce dernier, soit celui de l'État moderne et de l'organisation capitaliste. Bien que ces systèmes présentent des continuités matérielles et partagent des caractéristiques communes, ils diffèrent substantiellement et formellement sur la nature de la régulation de la pratique qu'ils déploient. Ces différences sociologiques peuvent certainement se résumer par l'une d'elles, qui en concentre les principaux attributs : contrairement à la domination institutionnelle, qui repose sur le principe de réflexivité des sujets, des normes et de l'histoire, la domination organisationnelle s'exerce tendanciellement sous la forme d'un contrôle direct et de plus en plus autonomisé de l'activité des sujets sociaux, sans que ce contrôle ne réponde ou ne vise de finalité substantielle. Proposant une phénoménologie de la domination de son temps, une domination s'attaquant aux ressorts de la vie éthique propre aux institutions politiques, Marx fournit en quelque sorte une première critique du passage à la postmodernité. Cette critique n'est pleinement intelligible, cependant, que sur le fond du dialogue qu'elle n'a jamais cessé d'entretenir avec l'œuvre hégélienne, et c'est précisément sur la base de ce rapport que la compréhension de ce que nous sommes devenus trouve des assises conceptuelles essentielles.